

<sup>th</sup>  
**25 Annual FIDIC- GAMA 2018 Conference**  
06 - 09 May 2018 In Bamako | LAICO L'AMITIE Hotel



---

## Aligner le Rôle de l'Ingénieur-Conseil à la vision du Développement des Infrastructures

---

**Importance de l'apport de l'ingénieur-conseil dans la formulation des politiques de développement des infrastructures en Afrique.**



#FIDIC\_GAMA2018



# Thème proposé par l'OPECOM : Rôle et importance de l'Entrepreneur dans la vision du développement des infrastructures en Afrique

## ENTREPRENEUR :

La profession d'Entrepreneur du Bâtiment, des Travaux Publics et Travaux Particuliers est régie par la loi N°93-065 du 15 Septembre 1993 selon laquelle est Entrepreneur du Bâtiment, des Travaux Publics et Travaux Particuliers, **toute personne physique ou morale** dont l'activité principale consiste en l'exécution de travaux pour la réalisation d'ouvrages dans le domaine du Bâtiment et des Travaux publics dans les conditions prévues par la présente loi. C'est une responsabilité et un privilège. Même définition dans la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest)



## OPPORTUNITES/CONSTRAINTES

Les infrastructures constituent la principale priorité de l'Afrique. Avec des faibles échanges économiques intra régionaux estimés entre 18 et 20%, (intra-asiatiques 52% et intra-européens 72%) et avec la plus petite part du marché global (2%), l'Afrique est le continent le moins intégré. Le déficit d'infrastructures est une opportunité pour les entreprises. Pour se rendre d'une capitale africaine à l'autre, le chemin le plus court passe par Paris. Les freins à l'investissement sont entre autres les contre garanties bancaires, les taux d'intérêts élevés, les difficultés d'accès au crédit et la fiscalité. Des efforts seront toujours nécessaires pour améliorer la qualité des ressources humaines disponibles et, la recherche d'un équilibre permanent entre la formation et l'emploi doit être une priorité.



Le marché étant ouvert, les entreprises doivent absolument se regrouper pour être plus compétitives. Les entreprises africaines, doivent jouer tout leur rôle auprès des pouvoirs publics pour mettre en place les réformes nécessaires afin que la vision du continent soit mise en œuvre pour l'essentiel par elles-mêmes.



## LA PROBLEMATIQUE DE LA VISION ET LA MULTIPLICITE DES ACTEURS

**BESOIN** : l'Etat ou les Collectivités décentralisées à travers le **Maître d'Ouvrage** est l'entité porteuse du besoin et représente les utilisateurs finaux qui sont les bénéficiaires. A ce titre, il définit l'objet du projet, son calendrier de mise en œuvre, le budget qui lui sera consacré et le résultat attendu est appelé « ouvrage ».

**L'Ingénieur-Conseil** est un professionnel compétent qui joue un rôle déterminant dans le succès d'un projet. Il est le conseiller du Maître d'Ouvrage pour tout ce qui concerne la conception et la réalisation de son projet et il investit son savoir-faire afin de trouver les solutions innovantes les mieux adaptées et qui respectent les contraintes liées au projet avec les résultats attendus pour l'ouvrage qui sont : qualité, coûts et délais. Ses relations avec l'Entrepreneur ne sont pas les plus faciles.



- **L'Entrepreneur** est ce professionnel expérimenté, qui généralement, suite à un appel à concurrence exécute le projet sous le contrôle de l'Ingénieur-Conseil pour le rendre physique conformément aux plans et schémas fournis. Son professionnalisme fait qu'il doit disposer d'un minimum de temps pour présenter son offre et pour rendre l'ouvrage.
- **Le Partenaire Technique et Financier**(Bailleur de Fonds) est sollicité par le Maître d'Ouvrage pour le financement du Projet. En position de force, il vient avec ses exigences et ses procédures qui s'appliquent seules, lorsqu'elles sont différentes des procédures de l'Emprunteur. Le financement des projets d'infrastructures dans le cadre des Partenariats-Publics-Privés constitue une des options et le Mali, à travers la loi N°2016-061/ DU 30 DECEMBRE 2016, a établi le cadre juridique et institutionnel de leur réglementation.



Depuis quelques décennies, la plupart des pays africains ont été contraints de s'orienter vers de nouveaux mécanismes de financement, aidés en cela par la communauté des Bailleurs de Fonds et l'ensemble de leurs partenaires au développement, pour essayer d'opérer une adéquation entre une offre limitée et une demande sans cesse croissante en infrastructures et services collectifs.

La Banque Africaine de Développement s'est donnée comme mission de mobiliser de nouveaux fonds, notamment ceux du secteur privé afin d'accélérer le rythme de réalisation des infrastructures en Afrique et compte aussi et surtout sur le soutien des marchés des capitaux internationaux or ces capitaux internationaux obéissent à une autre politique qui ne peut pas développer le continent. On ne peut pas fonder sa politique de développement sur les moyens financiers d'une autre politique qui peut avoir des objectifs contraires.



L'Afrique est un continent riche de sa diversité. La valorisation de ces matières premières et la recherche de financements novateurs permettront aux pouvoirs publics africains d'accompagner leurs entreprises qui pourront valoriser les matériaux locaux, créer plus de richesses et plus d'emplois et lutter contre le terrorisme et l'immigration clandestine. Les infrastructures de demain doivent refléter la culture et l'histoire du continent.

Le réseau des infrastructures joue un rôle capital dans le développement économique et social de nos Etats et, du fait de leur interdépendance, ils constituent un moyen d'assurer la fourniture et la prestation de biens et services essentiels qui concourent à la prospérité et à la croissance économique, contribuant ainsi de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie des populations.



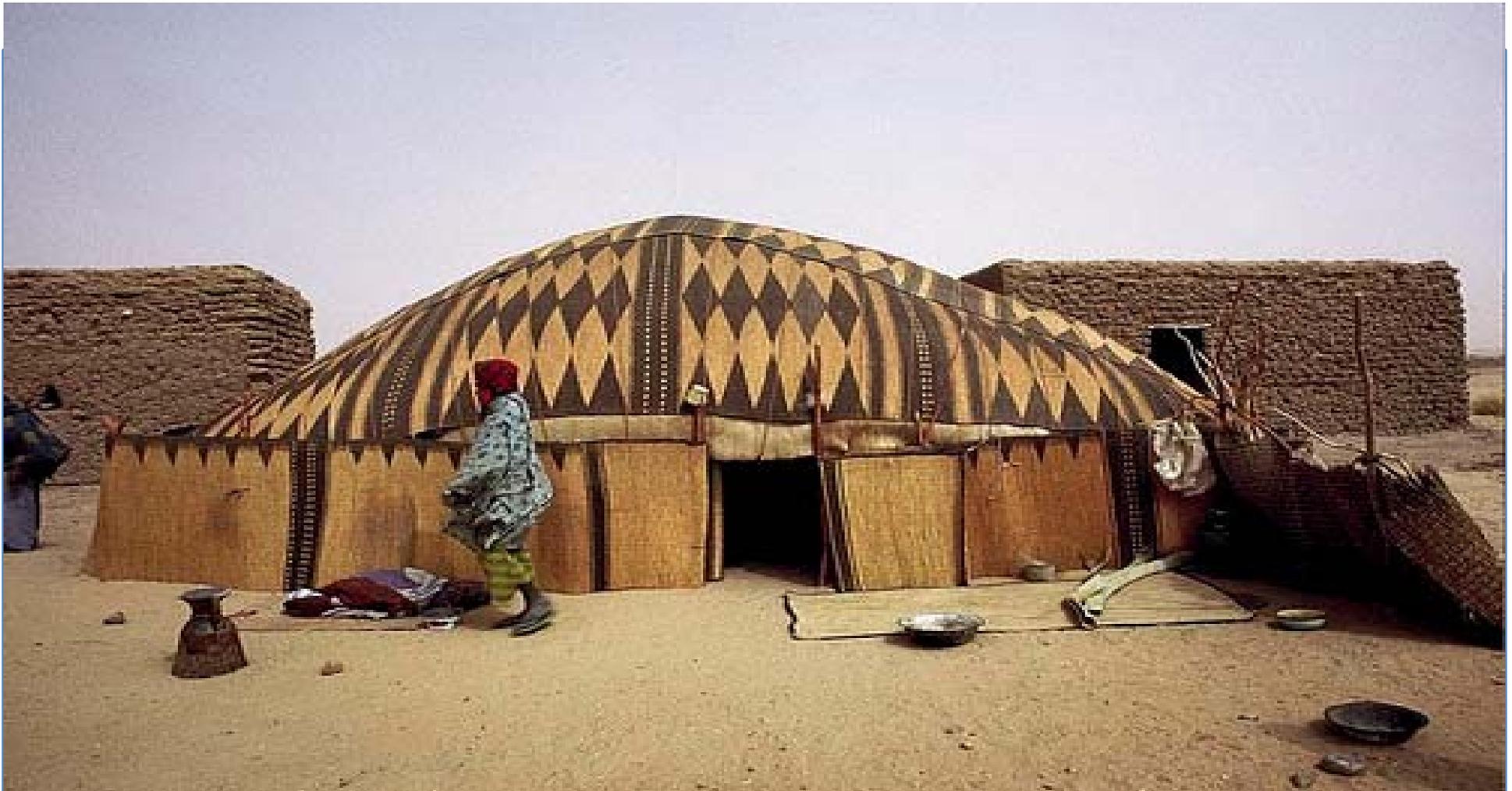
## CONCLUSIONS

Malgré les défis au niveau des infrastructures, de l'insécurité et malgré les défis sanitaires et alimentaires, l'Afrique a enregistré des taux de croissance significatifs au cours de la dernière décennie. Une Afrique intégrée, prospère et en paix, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens représentera une force dynamique et compétitive sur la scène internationale.

Le rôle et l'importance de l'Entrepreneur se traduisent dans sa capacité à matérialiser sur le terrain une vision, en s'appropriant des meilleures techniques pour valoriser les matériaux locaux et de l'exécution par lui-même de l'essentiel des infrastructures prioritaires dont le continent a besoin pour son développement et sa stabilité et les acteurs d'aujourd'hui ont la responsabilité d'assumer l'héritage qu'ils vont léguer aux générations futures.



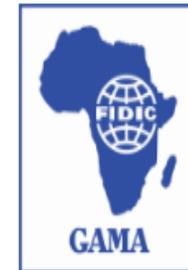
UN TIMBRE POSTE DU NIGER DES ANNEES 60 REPRESENTANT UN HABITAT TRADITIONNEL SONGHAI



CLIN D'ŒIL A NOS GRANDES MÈRES INGÉNIEURS CONSEILS QUI DEPUIS  
DES MILLÉNAIRES VALORISENT NOS MATÉRIAUX LOCAUX



Je vous remercie



#FIDIC\_GAMA2018